Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-215602129-20251204-DEL2025_76-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	12
votants	13

L'an deux mil vingt cinq
Le trois décembre
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 26 novembre 2025

Présents : CANAUX Patricia – CRESPEL Bruno – GONÇALVES Emmanuelle – HAMON Jean-Pierre – MALNOË Muriel – PELLION Stéphane – PERRAIS Isabelle– SIRLIN Isabelle - BERTET Audrey - DAVID Gaëlle - GURIEC Nicolas

Absent excusé :
CHESNIN Nicolas qui donne pouvoir à Gaëlle DAVID

Absents non excusés :
CHAZELLE Christine - DOUILLARD Lauriane - SAULNIER Vincent – ROUSSE Yannick – WACHNICKI Guillaume - BLANCHARD Wilhelm

Madame Patricia CANNAUX est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 76-2025 – REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur Le Maire rappelle la délibération en date du 31 juillet 2024 et le choix de la rénovation de deux chaudières gaz à la salle polyvalente et à la Mairie.

Les travaux consistent :

- La dépose des chaudières gaz existante ;
- La mise en place de chaudières gaz à condensation ;
- La reprise du réseau hydraulique primaire ;
- La reprise de la fumisterie des chaufferies.

Une consultation a été effectuée, deux entreprises ont répondu le choix s'est porté sur la proposition de l'entreprise ROQUET située à REDON pour un montant de 83 379.60 € HT.

Monsieur Nicolas GURIEC employé par l'entreprise ROQUET ne prend pas part au vote.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Valide l'offre de l'entreprise ROQUET
- Autorise Monsieur Le Maire à signer le marché.
-

Pour Extrait Certifié Conforme
A Saint-Dolay, le 04 décembre 2025

Le Maire,

P. GÉRAUD